

Le 10 décembre 2020

**Crédit photo Région Normandie**

**Plan de préservation des races patrimoniales normandes : objectifs atteints !**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Clotilde Eudier, Vice-présidente en charge de l’agriculture, de la pêche et de la forêt, ont dressé, aujourd’hui au Lycée Agricole d’Yvetot, le bilan du plan de préservation des 22 races patrimoniales normandes. Ce plan, dont les objectifs fixés sont atteints, est soutenu par la Région à hauteur de 500 000 euros par an depuis son lancement en 2018.**

**Le Président de Région a notamment salué l’engagement des lycées agricoles, très impliqués dans le programme de sauvegarde des races patrimoniales normandes.**

*« Je suis heureux que ce programme de sauvegarde de nos races régionales porte ses fruits ! La Normandie est la plus diversifiée en termes de races patrimoniales : conserver et valoriser un patrimoine vivant lié à notre histoire, notre culture, notre identité Normande, tout en s’adaptant aux changements de notre environnement sont des enjeux de taille. Notre agriculture est un des fers de lance de la Normandie »*  a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

**Conserver les races patrimoniales normandes**

**- Réaliser l’inventaire et la cartographie des élevages de races locales d’ici 2021**

**Un travail de recensement de tous les éleveurs normands a été mené et réalisé conjointement  avec  les associations de races, qui mènent elles aussi ce travail auprès de leurs adhérents, afin de  connaître le nombre de femelles de race pure candidates à la reproduction.  Une cartographie a également été élaborée, portant uniquement sur les sites identifiés comme vitrine des races patrimoniales et les projets de valorisation de ces races, notamment dans les lycées agricoles.**

**- Maintenir les effectifs des races normandes, en s’appuyant sur l’implication des lycées agricoles**

Cet objectif passe par la mise en place de pépinières et l’accompagnement des éleveurs avec la mise en place de référentiels techniques et de conseils.

Les lycées agricoles, lauréats de l’Appel à Manifestation d’Intérêt 2019, deviennent les relais techniques et d’information pour les nouveaux éleveurs ou favoriser leur diversification, et sont soutenus par la Région à hauteur de 25 000 euros, pour la mise en œuvre de leurs actions.

Des pépinières sont lancées dans le secteur ovin (accueil d’agneaux pour en faire des reproducteurs), notamment par les lycées agricoles d’Yvetot et du Mont Saint Michel : 8 agnelles Cotentines à Coutances et 23 béliers Roussins et Avranchins à Saint Lô-Thère. Une pépinière de verrats pourrait émerger sur le Porc de Bayeux au lycée agricole de Vire.

Les lycées d’Yvetot et de Saint-Hilaire proposent depuis l’été 2020 un parcours complet sur l’élevage d’ovins sur du Roussin et de l’Avranchin respectivement. Des référentiels techniques devront être construits avec l’OSCAR. Des éleveurs professionnels sont recensés sur cette filière et leur nombre est en augmentation.

Concernant les palmipèdes et les volailles, le PNR des boucles de la Seine a en charge depuis 2014 de l’élevage conservatoire de Canard de Duclair, dont la gestion du troupeau d’environ 70 reproducteurs et l’incubation des œufs. L’objectif pour les éleveurs est de disposer d’un outil régional fiable d’approvisionnement en canetons leur permettant d’investir durablement dans l’élevage et la commercialisation de ces canards dont les qualités gustatives sont reconnues. **Ainsi, la reproduction du canard de Duclair s’est dupliquée chez un éleveur, les résultats sont déjà probants : taux d’éclosion de 65% avec 207 canetons en 2020 sur un cheptel de 30 reproducteurs, et de 80 pour 2021. Le lycée agricole de Sées agira aussi sur la multiplication du canard de Duclair mais aussi sur la Gournay et la Merlerault à partir de 2021.**

**A ce titre, la Région accompagne à hauteur de 112 000 euros PALMIP, programme de sélection de lignées de Palmipèdes (Canard de Rouen et Duclair, Oies Normandes et Bavent)** par méthodes innovantes, suivi en parcs (livre généalogique, parcours en monte naturel). **Le but est de développer des référentiels techniques pour la filière sur une base plein air et bien-être animal.**

**Le lycée agricole d’Yvetot a accueilli des poussins de Gournay en août 2020 pour établir des référentiels techniques en bâtiment et sous les pommiers dans le cadre du projet « Gournexcel », et soutenu par la Région à hauteur de 92 700 euros. Ce projet associe désormais les Etablissements  Grosdoit pour élaborer un cahier des charges sur la volaille avec une finition haut de gamme différenciée de la Bresse (bien-être animal, connotation régionale).**

**- Créer 5 zones protégées pour les ruchers d’abeilles normandes**

Le programme APINOIRE NORMANDIE, accompagné par la Région à hauteur de 122 000 euros, a pour objectif la mise en place dans chaque département d’un conservatoire et de 3 ruchers de fécondation, à l’instar du conservatoire du Perche (61). Le but est de préserver la race et de fournir les apiculteurs en essaims d’abeilles noires (offre insuffisante à ce jour). La caution scientifique du programme est le CNRS Dr GARNERY.

Dans l’Eure, la participation de la Communauté de Communes de Lieuvin Pays d’Auge et du syndicat d’apiculture de l’Eure a permis l’implantation d’un conservatoire et de 2 ruchers de fécondation. Les démarches se poursuivent sur les autres départements et d’autres zones conservatoires sont identifiées dans le Calvados et en Seine Maritime. Le programme implique également des apiculteurs professionnels pour aller vers une offre en essaims d’abeilles noires. Objectif final du programme : 4 conservatoires et 2 à 3 ruches de fécondation par département. Les objectifs de recensement, de maintien d’effectifs et de création de 5 zones protégées seront atteints d’ici courant 2021.

**Accompagner les éleveurs**

Plusieurs dispositifs régionaux permettent cet accompagnement :

* **Plan Opérationnel Patrimoine Elevage Normandisation (POPE) : soutenir la reproduction, la conservation et le développement des races patrimoniales normandes, via une aide à l’agriculteur-éleveur pour la création d’un atelier ou le développement d’un cheptel existant d’au moins 10 %. L’aide est forfaitaire selon les espèces et est étendue pour l’acquisition de collection de races menacées pour les sites vitrines.**

**La Région soutient à ce jour 8 projets d’éleveurs pour la chèvre des fossés, le cob normand, des percherons, des ovins et deux sites vitrines des races patrimoniales, un dossier est en cours pour l’avranchin.**

* **Impulsion installation : ce dispositif d’aide forfaitaire à l’installation a été bonifié de 1000 euros pour les éleveurs s’installant avec une race patrimoniale.**

**10  impulsions installation : roussins, avranchins, une exploitation laitière de chèvre des fossés et 3 en abeilles noires.**

* **MAEC PRM : soutien financier Région FEADER pour les éleveurs de races menacées.**

**108 exploitations sur la MAEC PRM ont été soutenues à hauteur de 647 000 euros et 29 demandes d’apiculteurs (y compris abeilles noires) ont été déposées pour 863 000 euros.**

L’objectif des 100 éleveurs est atteint, mais toutes les races normandes ne sont pas encore représentées.

**Structurer les micro-filières créatrices de valeur ajoutée, avec un accompagnement spécifique**

**- Développer un circuit de valorisation économique pour chaque race normande**

**Trois filières ont déjà été accompagnées, représentant 20 des 22 races inscrites au plan régional :**

* **le Centre de valorisation du Haras du Pin, à hauteur de 63 900 euros pour la promotion des races percheron, cob, et ânes, dont le 1er a été accueilli au 2nd semestre 2020. Plus d’une trentaine d’animaux ont été dressés et sont destinés au transport hippomobile, haras internationaux, garde équestre, travaux, voltige.**
* **le CSRAN (Collectif de Sauvegarde des Races Avicoles Normandes), à hauteur de 103 000 euros,**
* **l’Association de la Chèvre des fossés sur un livre de promotion, à hauteur de 5 000 euros.**

**Développer l’attractivité du territoire autour de l’identité des races normandes**

**- Mise en réseau des sites valorisant les races patrimoniales et identification d’un lieu unique accueillant toutes les races**

**9 sites normands ont été identifiés pour valoriser les races patrimoniales, suite au premier Appel à Manifestation d’Intérêt, lancé en 2019 : Domaine des rouges terres, Ferme d’Argentel et le goût du terroir Normand (14), Haras du Pin et PNR du Perche (61), Ferme de Vauville (50), Okötop,  Ferme de la grande bouverie et PNR des Boucles de la Seine (76).**

Deux groupes se distinguent avec des sites vitrines représentant quasiment l’ensemble des races (Ferme de Vauville, Ferme de la Grande Bouverie et Domaine des Rouges Terres), et des sites spécifiques (le Haras du Pin : centre de valorisation des chevaux de traits), la ferme d’Argentel (spécialisée sur le porc de Bayeux) et les PNR (abeille noire et canard de Duclair).

**- Organisation d’un évènement annuel de valorisation**

**Dans l’objectif de faire connaître et valoriser ce patrimoine vivant, plusieurs supports de communication ont été créés: collection de cartes postales reprenant les caractéristiques de chacune des 22 races ou de poster reprenant toutes les races menacées, 3 panneaux pédagogiques,  panneaux spécifiques au conservatoire d’abeille…**

**Lors de la dernière édition de FENO, la ferme normande avait présenté au public** toutes les races patrimoniales présentes. Elle sera à nouveau au programme de la prochaine édition à Rouen en 2021.

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr